



**HAL**  
open science

## L'édition entre biens et services

Jean-Michel Salaün

► **To cite this version:**

| Jean-Michel Salaün. L'édition entre biens et services. Nov 2002. sic\_00000258

**HAL Id: sic\_00000258**

**[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00000258v1](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000258v1)**

Submitted on 19 Nov 2002

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'édition entre biens et services**

Jean-Michel Salaün

Communication pour le colloque *Les défis de la publication sur le Web Hyperlectures, cybertextes et méta-éditions* 9-11 décembre 2002, Lyon.

Résumé :

Il y a contradiction entre une branche construite sur une économie de l'oeuvre (édition) et un réseau structuré sur une économie de la consultation (Internet). Ainsi donc entre les éditeurs, accrochés à l'organisation traditionnelle, et les militants de l'internet, confondant le particulier et le général, il faudra beaucoup de pragmatisme et de force de persuasion pour redéfinir un nouveau compromis autorisant l'élaboration d'une économie politique éditoriale du livre sur une base numérique.

## **L'édition entre biens et services**

Jean-Michel Salaün

Communication pour le colloque *Les défis de la publication sur le Web Hyperlectures, cybertextes et méta-éditions* 9-11 décembre 2002, Lyon.

Cet article tente de repérer les raisons profondes de la difficulté de construction d'une économie éditoriale stable pour le livre sur le web. Nous partirons du constat suivant, fait, explicitement ou implicitement, par beaucoup d'acteurs ou d'analystes du monde éditorial<sup>1</sup> selon lequel *il y a contradiction entre une branche construite sur une économie de l'oeuvre (édition) et un réseau structuré sur une économie de la consultation (Internet)*.

Cette contradiction n'est pas si nouvelle qu'il n'y paraît. Même si elle se concrétisait auparavant sur d'autres dispositifs, elle ne saurait être la simple conséquence de l'arrivée du numérique. Elle est au coeur du paradoxe fondateur de ce que nous avons appelé "la communication flottante"<sup>2</sup> pour souligner les aspects interactifs de la publication, où deux cheminements autonomes doivent se croiser : d'un côté, un individu (l'auteur) veut parler sinon à tout le monde, du moins potentiellement à tous les membres d'une communauté ; de l'autre, un individu (le lecteur) veut avoir accès aux informations qui constituent le patrimoine culturel de la communauté à laquelle il pense appartenir. Cette communication est "flottante" dans la mesure où, sauf exception, les deux individus n'échangeront pas directement et, mieux, les informations, émises et recueillies, sont réunies dans un espace public qui dépasse de loin l'agitation de l'un et de l'autre. Le processus est paradoxal dans la mesure où la communication est coupée (les individus ne dialoguent pas) et pourtant effective (les individus partagent le même patrimoine informationnel).

Le terme d'"économie politique" est particulièrement adapté à ce domaine qui entrelace intérêts particuliers et intérêt général. Acteurs privés et publics sont ainsi tour à tour accusés, à tort ou à raison, de vouloir confisquer à leur profit (pécunier ou d'influence) le processus de communication. Pour les entrepreneurs, ce processus de médiation est à la fois une aubaine (on retrouve la figure familière du marché puisqu'il y a un producteur, un consommateur et un lieu où sont exposés les biens et réalisés les échanges), et une calamité (on retrouve aussi celle

---

<sup>1</sup> Dernière étude en date en France au moment où nous écrivons ces lignes :

Minon Marc (avec la collaboration d'A. Langlois-Meurinne et E. Neu) *Edition universitaire et perspectives du numérique*, Etude réalisée pour le SNE avec le soutien du CNL

<http://www.sne.fr/numerique/index.htm>

<sup>2</sup> Salaün Jean-Michel, Les sciences de l'information en questions, le point de vue du lecteur, *Réseaux* n°58, mars-avril 1993, pp.11-25.

<http://www.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cnet/58/01-salau.pdf>

du bien commun ou "bien public" qui rend caduque l'échange marchand, puisque ces biens informationnels doivent être rendus publics pour être connus et sont infiniment échangeables). Dans l'Histoire, les jeux d'acteurs, constructions de dispositifs et polémiques autour de ce paradoxe sont légions. Citons juste deux exemples de compromis pour illustrer et conclure ce rapide propos introductif : l'histoire comparée du droit de propriété intellectuelle (dans la balance entre l'auteur et le lecteur, le droit français a plutôt privilégié le premier, le droit américain le second<sup>3</sup>) ; l'articulation entre éditeurs et bibliothèques (négociations entre une logique commerciale et une logique patrimoniale<sup>4</sup>).

Mais le numérique, parce qu'il modifie de façon radicale les dispositifs de cette communication, agit comme un révélateur qui en dessine plus nettement les contours. Pour la clarté de notre exposé nous nous appuyerons sur les transformations de l'édition de livres. Cette focalisation ne doit pas amener à conclure que les changements ne touchent que ce secteur. Bien au contraire, l'ambition à terme pourrait être de produire un (ou des) modèle(s) explicatif(s) se déclinant sur chaque secteur (édition, presse, audiovisuel), genres (fiction, journalisme, information scientifique, jeux, etc.) ou domaines (loisir, professionnel, IST, etc.)<sup>5</sup>. Pourtant chacun garde des spécificités fortes et, même si la place ancienne et fondamentale du livre dans nos sociétés rend exemplaire son évolution, on ne saurait extrapoler sans précaution.

En cohérence avec notre propos liminaire, le processus comprend donc deux parties autonomes et pourtant articulées que nous allons brièvement analyser : la (re)construction de l'espace des documents et la (re)construction de l'espace de lecture.

## ***La (re)construction de l'espace des documents***

Les conséquences de l'entrée massive du numérique dans la chaîne de fabrication du livre sont sans doute encore mal mesurées. Pour les uns, il ne s'agit que de gains de productivité, pour les autres, il s'agit des prémices de changements beaucoup plus radicaux.

Une intéressante étude menée sur une décennie (1988-1998) a montré que dans l'édition scientifique française (sciences humaines et sociales et sciences & techniques), alors même que le tirage moyen de livres avait baissé, que le nombre de titres avait augmenté, le coût moyen de fabrication d'un livre n'était pas plus élevé, mieux, calculé en francs constant le coût de production direct aurait en fait baissé de 20%<sup>6</sup>. Sans forts gains de productivité, dont le numérique est à l'évidence le principal facteur, ce dynamisme aurait été contraire aux lois élémentaires de l'économie. A dire vrai comme le montre clairement les auteurs de l'étude, l'évolution de l'industrie du livre n'est qu'une exacerbation de tendances repérables dans bien d'autres secteurs : flux tendus, flexibilité, petites séries, personnalisation, etc. Elle n'est pas terminée, loin de là, du fait de l'implication très inégale des éditeurs dans le numérique et

---

<sup>3</sup> Propriété intellectuelle et bibliothèques françaises, leçons américaines et opportunités françaises, Alain Marter, Jean-Michel Salaün, in *BBF-Bulletin des bibliothèques de France*, t.43 n°3 1998, pp. 12-16.

<http://www.enssib.fr/bbf/bbf-98-3/05-marter.pdf>

<sup>4</sup> V. par ex l'étude un peu oubliée de l'Observatoire du livre : Les bibliothèques, acteurs de l'économie du livre, *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n°166, 1er trim 1995, p. 5-18.

<sup>5</sup> Une Action spécifique du département STIC du Cnrs a été lancée sur ce sujet.

<http://www.unice.fr/UrfistST/Pubweb/>

<sup>6</sup> Du coût du livre au prix des idées. Tirages, coûts de fabrication et prix dans l'édition de sciences humaines et sociales et de sciences techniques 1988-1998. par Alain de Toledo, Laurent Faibis. Collection : *Les travaux du Dep*, <http://www.culture.gouv.fr/culture/dep/>

aussi des évolutions techniques encore en cours<sup>7</sup>. Les changements sont d'ailleurs beaucoup plus rapides du côté de la littérature anglophone, tirés par un marché international. Ainsi par exemple, les responsables de Netlibrary indiquent qu'aujourd'hui ils reçoivent le plus souvent directement des éditeurs les fichiers déjà formatés, ce qui était minoritaire, il y a peu<sup>8</sup>. Emmanuelle Jéhanno conclut son *Enquête sur la filière du livre numérique*, par l'affirmation qu' "il est essentiel que la mise en ligne de l'oeuvre crée une valeur ajoutée intrinsèque : interactivité, intertextualité, présence de sons et d'images animées. De ce point de vue, livre numérique et livre multimédias sont appelés à devenir synonymes."<sup>9</sup> Pourtant, cette évolution tarde à venir. En France au moins le livre traditionnel garde toute sa pertinence, mieux, simple embellie ou tendance structurelle, son marché dans les premières années du troisième millénaire se porte plutôt bien. Tout se passe comme si le numérique s'arrêtait dans l'édition aux gains de productivité, sans conséquence sur le produit lui-même ou, pour le dire autrement, comme si l'édition restait une industrie de biens, résistante à la notion de services. Bien souvent les zéloteurs dépités du numérique, dénoncent le conservatisme éditorial. Même s'il est vrai que les éditeurs français ne brillent pas par leur audace numérique, cette prudence a des causes plus profondes qu'une simple frilosité. Pour y voir plus clair, il faut faire la distinction, à notre sens, entre trois étapes de la construction des documents : la construction (intellectuelle) de l'oeuvre, la constitution (formelle) de la matrice, la fabrication (matérielle) de l'exemplaire.

La construction intellectuelle de l'oeuvre est le résultat d'une longue maturation chez l'auteur (ou les auteurs), dans une relation plus ou moins forte avec l'éditeur. La conception peut être antérieure ou postérieure à l'intervention de l'éditeur, mais outre son influence sur le contenu, ce dernier exerce un rôle de certification : il choisit, filtre et rend l'oeuvre potentiellement désirable pour un lecteur. Certes les outils de bureautique, la facilitation des recherches documentaires, ou même dans certains cas les systèmes experts, ont une forte influence sur cette étape. On n'écrit sans doute plus un livre aujourd'hui comme on l'écrivait il y a une vingtaine d'années. Néanmoins, y compris dans les organisations les plus industrielles, la conception première passe par un lourd et long travail humain. Cette caractéristique explique sans doute la résistance de la notion d'auteur, même si elle n'est pas indispensable au processus de communication (il existe depuis toujours des livres sans auteur) et justifie les systèmes de protection juridique.

La constitution formelle de la matrice constituait un enjeu variable jusqu'à l'arrivée du numérique. Certains auteurs portent une très grande attention à la mise en forme de leur livre, mais ils sont très minoritaires. Beaucoup d'éditeurs même, une fois la conception générale définie, confient ce travail à un tiers, souvent l'imprimeur qui avec l'aide d'un typographe ou d'un graphiste finalise la maquette du livre, validée par le bon à tirer. Les ultimes corrections arrivent parfois au dernier moment et sont réalisées sur le film même de l'Offset. Ainsi la matrice traditionnelle est constituée par ce film, seul support de la version complète du livre avant son impression. Cette matrice est alors irréversible et échappe de fait à l'éditeur. D'un point de vue symbolique, la matrice matérialise aussi le détachement entre l'auteur et son oeuvre. Les pratiques très stabilisées de la mise en page de livre expliquent sans doute l'enjeu relatif de la constitution de la matrice. Sauf exception, les variations d'un livre à l'autre sont faibles, le procédé bien établi et rigide souvent figé dans des "collections" reconnaissables du premier coup d'oeil par leurs règles formelles intangibles.

---

<sup>7</sup> V; par ex. l'enquête toujours d'actualité réalisée d'avril à août 2000 pour le Centre de Sociologie des Organisations (CNRS) par Emmanuelle Jéhanno : *Enquête sur la filière du livre numérique*, ed. 00h00 Paris 2000.

<sup>8</sup> Allocution de Rich Rosy au Conseil de OCLC, mai 2002 : *NetLibrary Business Plan*  
<http://www.oclc.org/events/videoondemand/memberscouncil/may2002/>

<sup>9</sup> Opus cité p. 107.

La numérisation de tous les maillons de la chaîne de fabrication introduit une révolution radicale dans ce processus, peut être la plus importante et sans doute encore peu explicitée. Sa logique, préfigurée par la norme SGML et dont le parachèvement est la prise en compte du format XML dès les premiers traitements du tapuscrit de l'auteur, dématérialise la matrice. Celle-ci se présente alors jusqu'au bout sous la forme d'un fichier informatique potentiellement modifiable à tout moment, qui comprend de plus les indications formelles sous forme d'une DTD, ainsi que des indications sémantiques (indexation) ou gestionnaire (droit, ISBN..) directement fonctionnelles. Contrairement au système traditionnel, cette fois la version complète et finalisée est constituée d'un fichier informatique. Le fichier est modifiable à tout instant, mais en réalité la DTD fixe bien la structure formelle de la matrice, un peu comme les "collections" traditionnelle dont il est peu probable qu'elle évolue. Le contenu et la visualisation de l'exemplaire sont par contre libérés de leur rigidité. Cette matrice est stockée sur un serveur. L'accumulation des fichiers peut constituer une base de données, ou encore les connexions entre serveurs permettent des systèmes répartis.

Au moins en ce qui concerne la France sauf pour des niches particulières comme les encyclopédies, il semble bien que ces procédés relèvent encore de la science fiction pour la plupart des éditeurs. Nous avons pu ainsi observer chez plusieurs d'entre eux que le pas n'était pas franchi et que, même quand il l'était, le travail était souvent confié à un tiers, ce qui revient à en abandonner la maîtrise. A l'inverse, un certain nombre d'imprimeurs ont compris très tôt l'importance de ces transformations et sont devenus des prestataires d'informatique éditoriale, élargissant leur champ d'activité. On voit bien dans d'autres secteurs (presse, articles scientifiques, musique..) combien ce changement débouche sur une révolution radicale, qui conduit à se réinterroger sur les oeuvres elles-mêmes et leur mode de diffusion. Une autre conséquence de la transformation de la chaîne est la fabrication des exemplaires. L'exemplaire étant la forme la plus visible du livre, celle lisible par le lecteur, il est naturel que la question ait été plus largement traitée. La matrice numérique permet donc de décliner toutes sortes d'exemplaires : depuis le classique livre papier avec une souplesse d'impression bien supérieure jusqu'aux divers formats ouverts ou fermés accessibles sur des micro-ordinateurs par le réseau ou par des supports (cédéroms) ou des machines (e-books) dédiés. De plus, il a été maintes fois souligné que l'ubiquité des fichiers informatiques poussait à l'extrême une tendance connue de l'industrie du livre : la prééminence pour l'éditeur des coûts fixes (liés à la fabrication de l'oeuvre et sa promotion) sur les coûts variables (liés au tirage et la gestion des exemplaires). Certains ont pu en conclure que, le coût marginal étant nul comme pour un bien public, il fallait renoncer à une rémunération proportionnelle à la vente des exemplaires et trouver un nouveau mode de rémunération par l'amont de cette activité<sup>10</sup>. Une telle structure de recette existe déjà sur des créneaux particuliers (revues scientifiques) ou sur d'autres médias (radio, télévision). Mais, les opérateurs de ces domaines ont d'autres modes de régulation pour filtrer les contenus (pairs, publicité commerciale) et une organisation de la branche qui ne privilégie pas la production lente d'oeuvres. Le marché spéculatif des oeuvres plastiques ne paraît pas non plus un exemple très prometteur pour des oeuvres littéraires.

En résumé pour la chaîne de fabrication, les économies réalisées par l'éditeur grâce au numérique, soit ne remettent pas en cause sa fonction principale (conception) soit concernent aujourd'hui principalement ses sous-traitants (matrice). Au contraire les changements induits (exemplaire) pourraient fragiliser ses comptes et remettre en cause son mode de régulation. Ainsi, tout se passe comme si les éditeurs voulaient bien engranger le bénéfice du numérique

---

<sup>10</sup>Patrick Altman, *Un nouveau modèle économique pour l'édition électronique*, 2ème colloque international « Les études françaises valorisées par les nouvelles technologies d'information et de communication », 27-28 Mai 2002, Lisieux.

<http://www.etudes-francaises.net/colloques/lisieux2002/altman.htm>

sans pour autant remettre en cause leurs pratiques. C'est pourtant à partir d'expérimentations de diversification que l'on pourra mesurer la réalité des risques et imaginer des configurations pour l'avenir.

## ***La (re)construction de l'espace de lecture***

Toutes les études d'usages de l'internet, sur le grand public comme sur des communautés particulières, montrent que les pratiques se tournent d'abord, et de façon massive, vers la messagerie, puis vers des services quotidiens. La lecture, ou la recherche d'informations documentaires n'arrivent que dans un second temps et beaucoup plus lentement. Cette priorité n'est pas la conséquence du hasard. Au contraire, elle est conforme aux orientations des concepteurs de l'internet imaginé comme un réseau de communication de plusieurs à plusieurs où chaque pôle, grand ou petit, devait disposer des mêmes outils et être à la fois producteur et consommateur<sup>11</sup>. Ainsi l'idéal de la communication flottante, qui confondrait communication et publication, serait réalisé et le web en serait, en quelle que sorte, l'aboutissement. Cette idée est très présente dans nombre de discours et d'initiatives dans le domaine à commencer par le consortium W3C. L'industrie du contenant (industrie des logiciels et des télécommunications), non sans débats, batailles et compromis, est très présente dans ces développements qui confortent ses positions.

Les pionniers géniaux du web, articulation de l'internet et de l'hypermédia, ont construit un système à leur image, ou plutôt à l'image de la communauté informationnelle à laquelle ils appartiennent. Il est vraisemblable que celle-là n'est le reflet que d'une part réduite de la population. Mais, pour ce qui concerne l'échange de documents, si leur proposition permet de faire tomber nombre de barrières, elle ne trouve d'applications pérennes que dans certaines situations précises. Ailleurs, elle est souvent source de bien des désillusions du côté de l'industrie des contenus..

Un travail récent de recherche<sup>12</sup> a montré que les pratiques documentaires de chercheurs pouvaient se classer en trois catégories. Nous ferons l'hypothèse qu'il est possible d'extrapoler une part de ce résultat sur une bien plus vaste échelle, comme nous le présentons ci-après. Dans une société anarchiste (au sens premier du terme) ou dans l'idéal démocratique antique, chaque personne est acteur et responsable devant la communauté de sa propre vie. Si l'on traduit cela dans notre domaine, nous dirons que chacun est capable de lire ou d'écrire des documents qui concernent la vie collective et chacun aura à coeur de ne rendre public que des documents qui enrichissent la collectivité. De telles sociétés existent, au moins partiellement, sous forme de communautés d'intérêts et ont trouvé dans le web un outil puissant pour se conforter. En effet, à partir du moment où la publication est libérée des contraintes économiques, ces communautés n'ont pas besoin d'intermédiaires pour organiser leur communication flottante : la régulation de celle-ci est assurée par la communauté elle-même, son "sur-moi" en quelque sorte. L'exemple le plus célèbre d'un tel couple communauté/publication est celui des physiciens des hautes énergies/systèmes d'archives

---

<sup>11</sup> Vincent Quint, *Le Web de demain*, "Les Jeudis du numérique" ISDN, 25 Octobre 2001, Lyon  
<http://isdn.enssib.fr/archives/webdemain/webdemain.htm>

<sup>12</sup> Les catégories ont été baptisées : "marginale", "en parallèle", "intégrée". Nous ne reprenons à notre compte, en modifiant le vocabulaire et déplaçant sans précaution l'observation sociologique, que les deux dernières dans cet article.

Annaïg Mahé, "L'intégration des revues électroniques dans les pratiques : un processus d'appropriation observé auprès de chercheurs du Commissariat à l'énergie atomique", in Ghislaine Chartron *Les chercheurs et la documentation numérique*, Cercle de la Librairie, 2002, pp.173-187.

ouvertes, maintes fois présenté comme exemplaire<sup>13</sup>. Bien d'autres tentatives plus ou moins abouties existent dans le monde scientifique, dans les logiciels libres ou encore dans différents groupes culturels.

Mais ce type de société, qui suppose une grande homogénéité, un langage commun, l'absence d'enjeux économiques directs et une grande solidarité, est exceptionnel, ne serait-ce parce qu'il devient ingérable dès qu'on atteint un nombre trop important d'individus. Ainsi la figure la plus fréquente pour la communication flottante est au mieux celle de la démocratie représentative et bien souvent celle de la simple transmission du point de vue de groupes dominants. Tout le monde ne peut parler à tout le monde, ce serait une cacophonie, il faut des représentants. Des systèmes de filtres se mettent en place qui permettent de sélectionner les auteurs pertinents et de configurer des documents représentatifs et utiles. Ces systèmes ont un coût qui ne saurait se diluer dans le fonctionnement communautaire, puisque l'égalité des acteurs a disparu. Quelques uns seulement écrivent au nom des autres et des médiateurs professionnels organisent l'ensemble du système de publication et d'accès. Le système éditorial est un avatar de cette organisation, compromis entre intérêts privés et publics, comme nous l'avons suggéré en introduction.

Il y a donc un malentendu, volontaire ou innocent, au départ entre les systèmes conçus par les pionniers de l'internet et confortés par les industriels du contenant et la réalité ordinaire de la communication flottante. Ce malentendu est néanmoins d'une grande fertilité, car il permet aux collectivités dont la communication est bridée par le système traditionnel de trouver un espace pour échanger. Mais il rend très difficile l'établissement d'une économie documentaire sur le réseau. Ainsi, tandis que le numérique transforme les chaînes de fabrication, le web est un vaste bazar où l'on trouve une multitude de documents consultables gratuitement pour le lecteur (que l'accès soit effectivement libre ou qu'il ait été réglé en amont par l'institution auquel il appartient), y compris nombre de textes par ailleurs en vente comme livres en librairie. Mais le web ne permet pas de rémunérer la distribution de documents, sauf dans des niches très particulières. La difficulté vient de l'articulation entre les choix techniques premiers et le fonctionnement de la communication flottante, qui conduit à court-circuiter la rémunération de la valeur ajoutée des médiateurs.

L'ambiguïté est d'autant plus lourde pour le livre que sa longueur n'est pas vraiment en phase avec les pratiques de réseau. Une fois les coûts d'installation réglés, l'économie du réseau internet fait en effet s'effondrer les coûts d'accès aux fichiers, qu'ils soient supportés par le producteur ou par le lecteur. La conséquence immédiate est de transformer l'économie de la lecture<sup>14</sup>. Le lecteur est tenté de multiplier les accès, préférant changer de document plutôt qu'engager un effort de lecture. Ainsi l'économie de l'internet favorise la lecture de consultation plutôt que la lecture séquentielle (lecture longue). Les évolutions en cours du web (web sémantique) risquent d'accentuer la tendance en rendant plus performante encore la recherche documentaire.

Certains ont pu penser que le livre électronique (tablette + fichiers) pourrait résoudre la difficulté. Il permet en effet de maintenir la valorisation de l'oeuvre en la rattachant à un support, tout en utilisant les capacités d'accès en connectant la machine à une collection en ligne. Pourtant, alors même que les expériences de prêts de livre électronique en

---

<sup>13</sup> Voir par exemple l'article de Steven Harnad et le débat qu'il a suscité au cours du colloque virtuel Text-e en novembre 2001 :

*Lecture et écriture scientifique "dans le ciel" : Une anomalie post - gutenbergiennne et comment la résoudre*  
[http://www.text-e.org/conf/index.cfm?ConfText\\_ID=7](http://www.text-e.org/conf/index.cfm?ConfText_ID=7)

<sup>14</sup> Cette question a été bien soulignée par Patrick Bazin, Vers une méta-lecture, *BBF*, T. 41, n°1, 1996, pp.8-15

<http://www.enssib.fr/bbf/bbf-96-1/04-bazin.pdf>

bibliothèques<sup>15</sup> ont montré son adaptation à la lecture séquentielle, les ventes de tablettes n'ont pas décollé. Le prix de la machine ne la rendait attrayante que pour un nombre de lecteurs très limité (très grands lecteurs, mal-voyants..) et le verrouillage imposé par les éditeurs conduisait à une méfiance justifiée concernant la pérennité du service.

Ainsi donc entre les éditeurs, accrochés à l'organisation traditionnelle, et les militants de l'internet, confondant le particulier et le général, il faudra beaucoup de pragmatisme et de force de persuasion pour redéfinir un nouveau compromis autorisant l'élaboration d'une économie politique éditoriale du livre sur une base numérique. Néanmoins, il apparaît de plus en plus probable que l'organisation pertinente soit celle de la bibliothèque numérique où le lecteur pioche sans obstacle au travers du réseau dans une collection de livres, c'est à dire une économie de services plutôt qu'une économie de biens dont il reste à inventer le mode de rémunération.

Il est difficile d'extrapoler sur les conséquences de l'abandon d'une rémunération proportionnelle à l'achat d'exemplaires tant elle paraît étrangère à la branche livre. Cela supposerait une transformation des comptes d'exploitation des éditeurs, déboucherait vraisemblablement sur une concentration sous forme de méga-bibliothèques, et inversement sur un éclatement de la production par l'effacement de la régulation marchande sur les titres. Remarquons néanmoins qu'une évolution est repérable en France dans les systèmes de compensation pour les photocopies. Ainsi, il est possible d'imaginer une diversification des rémunérations, mariant les sortes d'exemplaire, numériques et papier, dont il n'est pas prouvé que la coexistence conduise à une cannibalisation. Par ailleurs, il reste aussi à prouver que le mode de régulation actuel qui conduit à de très importantes différences de traitement entre ayants-droits est le plus efficace. En réalité l'achat d'un exemplaire papier par le lecteur ne lui confère aucun droit de propriété sur son contenu et l'articulation entre la rémunération de la propriété intellectuelle et l'achat de l'objet n'est qu'un artifice permettant le fonctionnement ordinaire de la branche. Là encore, l'arrivée du numérique met en lumière la logique profonde du système.

Une économie éditoriale numérique dans le livre suppose donc d'importants changements structurels. Elle ne repose vraisemblablement pas, ou pas uniquement, sur les bibliothèques au sens où nous l'entendons encore aujourd'hui. Dans la situation actuelle en effet, d'une part le financement des bibliothèques provient des collectivités et, d'autre part, ce dernier ne représente qu'une part très minoritaire du chiffre d'affaires de l'édition. Même en tenant compte des économies réalisées sur la gestion des exemplaires, suivre ce schéma supposerait d'augmenter considérablement le budget des bibliothèques et donc celui des collectivités qui les financent. Néanmoins les bibliothèques, familière de l'économie des services, sont sans doute un des lieux privilégiés pour mener des expérimentations permettant d'inventer le futur numérique du livre. Et les services les plus prometteurs sont bien ceux qui s'inventent aujourd'hui dans l'articulation bibliothèques-édition<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> Voir par exemple :

Claire Belisle, *Contrats de lecture, Rapport sur une expérimentation de prêts de livres électroniques en bibliothèques : dimensions technico économiques et socio-cognitives*, Projet ISDN, Réseau RNRT, octobre 2002.  
<http://www.enssib.fr/recherche/bibliouc/>

<sup>16</sup> Voir parmi d'autres le projet Manum :

<http://proto.enssib.fr/autres-sites/manum/>